

Conversion d'une peupleraie en prairie de fauche et de pâture en faveur du Damier de la Succise et du Cuivré des marais, site de la Corne Jacquin, Flammerans (21)

Gestion



Bourgogne Franche Comté

Date de réalisation

Depuis 2020

Superficie

30 ha

Milieu

Prairies de fauche et de pâture alluviales du Val de Saône

Espèce-s du PNA concernée-s

Euphydryas aurinia

Lycaena dispar

Autres espèce-s concernée-s

Oxygastra curtisii

Acteurs concertés

CEN, SNCF, agriculteurs, chasseurs

Cadre du projet

Mesure compensatoire LGV Rhin-Rhône

Principales opérations menées

-  Création de nouveaux milieux
-  Restauration de milieux
-  Équipements (clôture fixe, panneaux)
-  Pâturage
-  Acquisition foncière
-  Convention de gestion / contrat



Enjeux

Restaurer 22 ha de prairies humides suite à la construction de la LGV Rhin-Rhône.



© Abattage mécanique des peupliers - CEN Bourgogne

Budget
600 000€

Principaux financeurs
SNCF Réseaux

Partenaires
SNCF Réseaux



Structure porteuse



CEN Bourgogne
Chemin du moulin des étangs 21600 FENAY
Contact : **Antoni ARDOUIN**

antoni.ardouin@cen-bourgogne.fr

Depuis plus de 35 ans, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CEN), association Loi 1901, agit pour préserver les milieux naturels, la faune et la flore. Son rôle de gestionnaire d'espaces naturels est reconnu d'intérêt général et agréé par l'État et la Région, convaincus du bien-fondé de ses actions. Depuis 2016, le Conservatoire de Bourgogne travaille étroitement avec le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté sur des actions et programmes à l'échelle régionale. Le Conservatoire de Bourgogne fait partie intégrante du réseau des Conservatoires d'espaces naturels, répartis en France Métropolitaine et d'Outre-mer et regroupés au sein d'une fédération. Ceci permet l'échange d'expériences, la mutualisation d'outils et la réflexion sur des problématiques communes.

Objectifs du maître d'ouvrage

Convertir 22 ha de peupleraie en prairies de fauche et de pâture avec création d'un réseau de mare, de 8 ha de boisements sénescents et d'une mégaphorbiaie.



© Photographies après restauration du site de la Corne Jacquin - CEN Bourgogne 2023

Actions mises en œuvre

Dans les grandes lignes

Abattage et débardage complet des peupliers (billes et houppiers)
Broyage en plein des souches et des rémanents restants
Broyage avec exportation de la matière organique
Broyage agricoles successifs

Suivi scientifique

Sont mis en place des suivis : RHOMEO FLORE, RHOMEO AMPHIBIENS, des lépidoptères patrimoniaux.
Ont été mis en place : une station climatique et un piézomètre (2024).

Perspectives

Le but est de mettre le site en pâturage en 2024 et une fauche sous 10 ans, pour pérenniser le projet, un bail rural à clauses environnementales (BRCE) sera mis en place.

Quelques résultats



Recréation de 22 ha de prairies riches en *Rumex* (plante-hôte du Cuivré des marais) et *Succisa pratensis* (pour le Damier de la succise).

En 2023, 5 individus de Damier de la succise ont été observés et 11 individus de Cuivré des marais.

Sur l'année 2024, pour le moment, 1 seul individu de Cuivré des marais a été observé.

Des pontes de Cuivré des marais ont été observées sur *Rumex*, pas de pontes recensées pour le Damier de la succise mais suspicion de nids communaux.

Références bibliographiques

Réponse d'*Euphydryas aurinia* et *Lycaena dispar* à la restauration de prairies humides anciennement plantées en peupleraie dans le val de Saône (Côte-d'Or), [CBNFC-ORI Lettre info PRA 9](#) Novembre 2023.

Fiche réalisée par l'animation du PNA en faveur des papillons de jour.

